Nos conseils pour gérer votre budget tout au long de l'année

oney

Sommaire

Partie 1 Gérer son budget au quotidien

VISUALISEZ VOTRE BUDGET ET PLANIFIEZ VOS DÉPENSES 04

ADOPTEZ UNE CONSOMMATION RÉFLÉCHIE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES 07

CHACUN SA ROUTE, CHACUN SON CHEMIN… ÉPARGNEZ SELON VOS OBJECTIFS 11

Les temps forts qui mettent votre budget à rude épreuve… Partie 2

PARTIR EN VACANCES SANS SE RUINER, C'EST POSSIBLE ! 13

DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE RESPONSABLES 14

LA RENTRÉE SANS PLOMBER SON BUDGET 15

ANTICIPEZ ET OPTIMISEZ LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS 17

FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS : PERTE D'EMPLOI, DIVORCE, DÉPENSES DE SANTÉ, ETC. 18

Partie 3 Réagir en cas de difficulté

SAVOIR QUE JE SUIS EN DIFFICULTÉ ET RÉAGIR, PAS DE PANIQUE ! 20

DES ALLIÉS POUR VOUS AIDER 21

SURENDETTEMENT : PAS DE PANIQUE, ON VOUS EXPLIQUE ! 22

Gérer son budget au quotidien

Visualisez votre budget et planifiez vos dépenses

La bonne gestion de votre budget passe par **deux phases** : la **construction** et le **pilotage**.

Phase 1

La première phase vise à respecter l'équilibre entre les ressources et les dépenses. Commencez par **évaluer l'ensemble de vos ressources :** salaire, revenus locatifs, bourse, allocations… Ensuite, **faites le point sur vos dépenses courantes :** loyer ou remboursement de crédit, alimentation, transports, factures, assurances… Ces dépenses peuvent être fixes ou variables.

Vous pourrez alors **calculer votre budget disponible** en faisant la différence entre vos ressources et vos dépenses. **Le résultat correspond à votre pouvoir d'achat,** qui pourra être consacré aux plaisirs et loisirs, mais aussi, et c'est essentiel, aux économies !

Concrètement, vous pouvez utiliser un tableau Excel avec deux colonnes : une « Rentrées d'argent » et une « Sorties d'argent ». Pour les amoureux du papier, vous pouvez aussi utiliser le **planner budgétaire.**

Téléchargez le planner budgétaire ici !

Une fois votre budget sous les yeux, **observez, priorisez et dépensez à hauteur de vos moyens.** Si le total des dépenses est supérieur aux ressources, il est temps de passer à la loupe celles qu'il faut réduire, à reporter ou à supprimer. Pour les répartir plus facilement, plusieurs méthodes, en fonction du montant de votre salaire. Pour les petits salaires (en-dessous de 2 000 euros/mois), vous pouvez appliquer la règle des 70/20/10 : 70% pour les dépenses mensuelles obligatoires, 20 % pour les loisirs et 10% pour l'épargne. Pour les salaires un peu plus conséquents, aidez-vous de la règle des 50/30/20 : 50 % pour les dépenses mensuelles obligatoires, 20 % pour l'épargne et 30 % pour les envies. Oui, vous avez le droit de vous faire plaisir !

La règle 70/20/10, c'est...

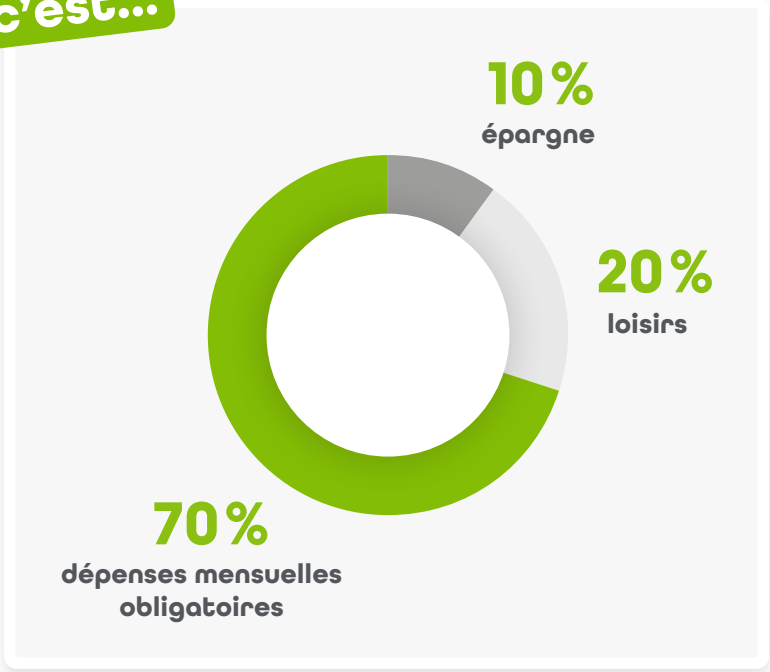

Phase 2

Après la phase de construction, passez au pilotage.

Pour bien suivre votre budget, installez une routine en consultant régulièrement (une fois par semaine) l'état de vos comptes bancaires. Pour cela, votre smartphone peut vous aider : votre banque dispose sûrement d'une **application mobile** ou de **services en ligne** pour consulter et gérer vos comptes à portée de main et en toute sécurité.

Parmi les premières économies que vous pouvez réaliser, figurent vos dépenses liées au secteur bancaire. Ces dépenses ne sont pas toujours très visibles, alors voici cinq astuces pour vous aider à les réduire :

Évitez les retraits hors du réseau de votre banque, car certaines n'hésitent pas à vous faire payer des frais supplémentaires pour le retrait d'espèces dans un autre distributeur automatique.

Limitez vos découverts, ils peuvent coûter cher, même sans dépasser le montant autorisé. Dans le cas où le découvert est inévitable, n'hésitez pas à négocier un plafond de découvert autorisé plus élevé avec votre banque.

Négociez avec votre banque. Si vous êtes un(e) bon(ne) client(e), vous pouvez tenter de négocier vos contrats actuels et la réduction ou la suppression de certains frais (surclassement de la carte de paiement, gratuité de la tenue de compte…).

Méfiez-vous des frais cachés : sur certains comptes, il peut y avoir des frais d'inactivité, de virement automatique, de remplacement ou de réédition d'une carte bancaire, des frais d'alerte sur la situation de votre compte par SMS ou d'autres pour la réédition de votre code secret. Assurez-vous donc de bien comprendre tous les frais associés à votre futur compte avant de vous inscrire dans un établissement bancaire.

Regroupez vos crédits. Auto, immobilier, travaux… Vous accumulez les emprunts et vous souhaitez disposer d'une trésorerie plus importante en fin de mois ? Le rachat de crédits, ou regroupement de crédits, peut être une solution. Il s'agit de regrouper plusieurs des prêts contractés auprès d'une ou de plusieurs banque(s) pour n'en faire plus qu'un seul et même crédit. L'objectif ? Obtenir un nouveau crédit à un taux plus bas avec des mensualités uniques et moins élevées, et une durée de remboursement allongée.

Vous avez une bonne vision de votre budget et vous avez même pu commencer à faire quelques économies sur vos frais de banque, n'attendez plus et continuez à réfléchir sur les économies que vous pouvez encore réaliser.

Adoptez une consommation réfléchie pour faire des économies

Allier l'utile au responsable, ça vous tente ? Voici quelques conseils pour économiser sur vos dépenses quotidiennes.

Énergie, économisez et optimisez vos factures !

Comparez les offres des fournisseurs, les prix ne sont pas tous les mêmes et, selon votre consommation, vous pouvez obtenir des tarifs plus ou moins favorables. **Quelques gestes responsables aident aussi à faire baisser l'addition :** éteindre les appareils en veille, choisir des ampoules basse consommation, programmer le chauffage (et régler le thermostat sur 19) … Si vous êtes propriétaire, **des travaux d'isolation et de rénovation sont recommandés,** ils contribueront à faire baisser les factures en hiver, et à réduire de quelques degrés la température de votre logement lors des grosses chaleurs estivales.

Une économie qui peut aller jusqu'à 480 € par an !

Pour optimiser vos abonnements liés au gaz, à l'électricité, à internet et à votre mobile, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement complet et gratuit avec Papernest.

Avec ce service, vous pouvez opter pour les abonnements qui répondent le mieux à vos besoins, à un tarif plus avantageux que vos offres actuelles et une économie qui peut aller jusqu'à 480 euros par an !

Toutes les démarches de souscription des nouveaux abonnements et de résiliation des engagements en cours sont assurées par un conseiller **Papernest** et ainsi réaliser des économies, sans avoir à accomplir les démarches administratives. **Oney est un partenaire de Papernest** et accompagne ses clients dans leur démarche d'optimisation de leurs factures.

Privilégiez les mobilités douces

Si vous avez la chance d'habiter à proximité de votre lieu de travail, **privilégiez la marche, le vélo ou la trottinette.** Une solution économique, sportive et responsable. Pour des trajets plus longs, pensez aux **transports en commun.** Vous paierez, certes, une partie ou l'entièreté des frais d'abonnement (cela dépend de votre entreprise) mais votre trajet sera tout de même **moins cher et plus écologique** qu'en voiture. Vous pouvez aussi opter pour le **co-voiturage**.

Faites la chasse aux frais superflus dans vos courses du quotidien !

Les marques distributeurs sont souvent **25 à 30 %** moins chères.

Privilégiez les marques distributeurs : souvent de qualité équivalente, elles peuvent être **25 % à 30 % moins chères. Guettez les promotions et les points de fidélité.** Même si économiser cinq à six euros par semaine semble minuscule, au bout d'un an, vous aurez réalisé une jolie cagnotte. Vous pouvez aussi télécharger une application anti gaspi, comme **Too Good To Go** ou **Phénix,** qui permettent de récupérer les invendus d'un commerçant à prix cassé.

Cuisinez malin !

Préparez des repas en quantité et congelez les portions excédentaires. Vous réduirez ainsi le gaspillage alimentaire et vous éviterez de dépenser trop d'argent dans des repas à emporter.

Essayez aussi de **consommer local en privilégiant les petits producteurs.** Vous serez gagnant(e) en termes de coût… et de goût ! De plus en plus de coopératives offrent également la possibilité au consommateur de venir lui-même récolter ses fruits et légumes sur leurs terres agricoles. Une brouette mise à votre disposition, et c'est parti pour la récolte !

76 %

des Français ont vendu ou acheté de la seconde main au cours des douze derniers mois.

Faites de la seconde main un premier choix

Pourquoi acheter des articles neufs quand vous pouvez les trouver d'occasion en très bon état et moins onéreux ? La seconde main connaît actuellement un franc succès et elle est devenue le réflexe de nombreux citoyens qui souhaitent consommer de manière plus responsable.

Le marché de l'occasion offre l'opportunité d'économiser en dénichant des articles moins chers que le neuf, mais également de vendre des affaires inutilisées.

Cas Pratique

Paul veut s'acheter un vélo. Plusieurs options s'offrent à lui. Il peut acheter tout de suite le modèle qui lui plaît en magasin, environ 500 euros pour un vélo de ville d'entrée de gamme, dans une chaine de magasins spécialisés dans le sport.

Mais s'il veut faire une bonne affaire, il vaut mieux attendre les soldes ou les promotions (jusqu'à **- 50 %** lorsque le magasin veut écouler son stock), chercher un vélo de seconde main sur les sites de petites annonces comme Leboncoin ou Troc vélo (les prix varient en fonction de l'état du vélo, mais les prix se situent généralement entre **- 40 à - 70 %**), ou passer dans une recyclerie où il pourra bricoler un vélo d'occasion acheté sur place !

Et s'il tient à acquérir un modèle particulier… et onéreux, il faudra alors qu'il en tienne compte dans son planning budgétaire afin d'épargner le montant nécessaire à cet achat.

Optez pour le « fait maison »

De l'univers du bricolage à la cuisine, en passant par le potager et les produits ménagers ou cosmétiques, la tendance est au « fait maison ». Rien de plus gratifiant que de confectionner votre lessive, de tricoter un pull ou une écharpe ou encore de créer votre propre déco ! Un bon moyen pour recycler matériaux et objets divers, et tendre vers le zéro déchet. Bon pour la planète, le porte-monnaie et le pouvoir d'achat.

Profitez du cashback et des temps forts commerciaux

Le cashback consiste à vous faire rembourser une partie du montant de vos achats réalisés en ligne ou en magasin et ainsi, de vous constituer une cagnotte. Si vous passez commande sur un site qui propose du cashback, le site touchera une commission et vous en reversera une partie, sous-forme de virement ou de bons cadeaux. La somme récupérée varie généralement entre 1 et 5 % (hors taxe et hors frais de livraison) ou correspond à un montant fixe. Bien évidemment, plus le montant de votre achat est élevé, plus la somme récupérée sera élevée.

Pour les gros achats, vous pouvez attendre les temps forts commerciaux. Les soldes notamment sont l'occasion de faire de très bonnes affaires, mais attention à ne pas tomber dans la surconsommation et acheter plus que nécessaire.

Gagnez jusqu'à

5 %

de la somme de vos achats.

Vous l'aurez compris, il existe de nombreux moyens pour optimiser votre pouvoir d'achat.

Quoi qu'il en soit, achetez malin. Bien adoptés, ces modes de consommation durables et à impact positif pourront redonner le sourire à votre porte-monnaie.

Retrouvez le chemin décisionnel achat ici !

Chacun sa route, chacun son chemin... Épargnez selon vos objectifs

Avant d'épargner, il est important d'analyser vos capacités, vos besoins et vos objectifs.

Vous souhaitez épargner pour un achat immobilier ? Pour vos vacances d'été ? Pour la prochaine rentrée ? Il existe une multitude de bonnes raisons et toutes ne requièrent pas les mêmes montants. Alors, à vous de réfléchir aux projets qui vous tiennent à cœur et d'identifier vos objectifs ! Parmi vos objectifs d'épargne, analysez s'ils sont plutôt à court terme, à moyen terme ou à long terme car cela aura un impact sur les types de comptes bancaires (livret d'épargne, PEL...) que vous choisirez et, de fait, sur les intérêts que vous percevrez.

Établissez un budget pour les **besoins fixes** tels que le loyer, l'éducation de vos enfants, l'alimentation ou encore les soins de santé. Prévoyez également un budget pour les **dépenses « plaisir »** telles que les voyages, les sorties ou autres achats. Et n'oubliez pas de prévoir une marge de manœuvre pour les **dépenses imprévues** - réparation d'une voiture ou remplacement d'un appareil ménager. Vous apprécierez ainsi votre stabilité financière !

Vous vous identifiez à la cigale plutôt qu'à la fourmi ? Configurez des transferts automatiques vers vos produits d'épargne en début de mois, vous serez ainsi moins tentés par des dépenses excessives.

Maintenant que votre épargne est sous contrôle, vous êtes prêt pour faire face aux grosses dépenses et aux aléas qui peuvent plomber votre budget !

2

Les temps forts qui mettent votre budget à rude épreuve...

Partir en vacances sans se ruiner, c'est possible !

Partir en vacances, c'est avant tout se faire plaisir.
Mais en voyage, votre budget peut rapidement en prendre un coup. Suivez ces quelques étapes pour optimiser votre budget vacances !

Anticipez

Trajet : anticipez l'achat de votre billet de train ou d'avion (pour ne pas les payer plein tarif au dernier moment) et optimisez votre valise pour ne pas payer de supplément si vous prenez l'avion. Prévoyez un pique-nique savoureux pour éviter d'acheter des sandwichs hors de prix sur la route. Pensez au covoiturage pour partager les coûts !

Activités : planifiez et réservez pour être sûr d'avoir de la place et éventuellement de bénéficier de promotions. Traquez les sites de bons plans sur le net, comme la Fourchette qui propose jusqu'à 50 % sur l'addition, ou iGraal qui recense les réductions sur les parcs de loisirs.

Maîtriser votre budget sur place

Évitez les dépenses inutiles (oh, cette belle boîte en coquillage qui vous fait de l'œil en boutique et qui prendra la poussière dans un placard une fois chez vous). Optez pour une carte plafonnée et placez-y le budget dont vous avez besoin, cela réduira en plus les risques en cas de vol.

Les bons comptes font les bons amis, vous connaissez l'adage, alors adoptez pour une application comme Tricount qui permet de suivre toutes les dépenses partagées et vous évite le casse-tête des comptes à la fin du séjour.

Dépensez malin : mangez local, à petits prix, utilisez les applications comme TooGoodToGo, qui aide à la réduction du gaspillage alimentaire et vous permet de faire de belles découvertes (et économies).

Cas Pratique

Léa est étudiante en alternance et veut voyager en Europe l'été prochain.

Elle a prévu de partir en train, et a souscrit un **Pass Interrail de 7 jours de voyage** (sur un mois) à **286 euros** qui lui permettra de visiter six à huit destinations avec deux amis. Sur place, ils mangeront local, et iront dans des auberges de jeunesse. Elle estime à **250 euros** l'argent qu'il lui faudra sur place. Léa doit donc au total économiser **536 euros** pour son voyage. En commençant dès le mois d'avril, il lui faudra alors mettre de côté **134 euros** par mois pour réunir la somme.

Des fêtes de fin d'année responsables

Noël, jour de l'an, ces fêtes sont synonymes de moments inoubliables, mais aussi… de dépenses incontrôlables. Pour garder la main sur son budget, le mot d'ordre est l'anticipation !

Pour les repas, afin de ne pas avoir de mauvaises surprises, définissez un budget. Et n'oubliez pas, **cuisiner soi-même des produits frais, locaux et de saison,** c'est généralement moins cher. Vous pouvez aussi proposer à vos invités un **repas participatif, plus convivial, plus familial,** chaque invité est responsable d'un plat, un bon moyen d'épargner le budget, mais aussi, **d'alléger la pression** !

Pour la déco et les cadeaux, faites preuve de créativité, **pensez au DIY** (Do It Yourself). Si vous êtes de nature créative, pourquoi ne pas laisser aller votre imagination dans la **conception de jolis cadeaux faits-maison :** des bougies naturelles, un bijou fait main, un marque-page personnalisé, une photo souvenir encadrée… Les idées de cadeaux DIY et responsables pullulent sur la toile.

N'hésitez pas à **acheter de la seconde main** ! Une bonne alternative à la frénésie de l'achat neuf et à la surproduction. Un jeu de société, de beaux bijoux chinés, un smartphone reconditionné, un vêtement de friperie… sont autant de **cadeaux qui plaisent aux petits et grands**. Au-delà des sites e-commerce, de nombreux magasins physiques spécialisés dans la vente de biens d'occasion se multiplient dans les villes. **Redonner une seconde vie à un objet** est une belle manière de **consommer raisonnablement et responsable tout en faisant plaisir**. En plus d'être écolo, la seconde main ou l'occasion vous permettra de diminuer considérablement l'addition.

La rentrée sans plomber son budget

Qui dit rentrée, dit gros postes de dépenses : fournitures, activités extrascolaires, renouvellement de la garde-robe… Voici quelques bons réflexes à adopter :

Renflouez votre portefeuille en **vidant vos placards** et en **revendant les articles que vous n'utilisez plus** (vêtements, déco…). En parallèle, profitez-en pour acheter de la seconde main. Ces actions, en plus d'être positive pour votre budget ont un impact positif sur l'environnement !

Renseignez-vous pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un **coup de pouce grâce aux aides de l'État** pour la rentrée. Si vous êtes parents, en fonction de vos ressources, vous pouvez peut-être bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire, qui peut aller **jusqu'à 434 euros par enfants**. Si vous êtes étudiant, renseignez-vous sur l'aide à la rentrée scolaire et à l'autonomie des élèves étudiants majeurs proposée par la CAF, qui peut aller **jusqu'à 300 euros par jeune**.

Pilotez votre budget en inscrivant les activités prévues pour l'année : salle de sport, cours de céramique… Inspirez-vous de la **règle du 50/30/20** pour vous aider à prioriser. Du matériel scolaire à vos nouvelles chaussures de running, élaborez un budget clair et **prévoyez une marge de dépense pour les imprévus** (on n'est pas à l'abri de crever ses pneus, même en septembre !)

Surveillez les promos de rentrée en ligne ou en magasin. Prenez le temps de comparer avant d'acheter et restez à l'affût des bons plans. Il existe aussi des comparateurs de prix en ligne, qu'il s'agisse de papeterie ou de matériel informatique, vous serez surpris par les économies réalisées. Enfin, n'oubliez pas le **cashback** !

Cas Pratique

Inès et Alexis sont les parents de deux jeunes enfants. Pour la rentrée, ils ont anticipé les dépenses.

Pour le matériel scolaire, ils n'ont pas attendu le premier jour d'école et ont acheté des fournitures avant les vacances, en profitant des promotions. Ils ont aussi anticipé les frais d'inscription aux activités sportives et artistiques des enfants, en comparant les tarifs des différents établissements et en prévoyant une partie de leur budget annuel pour ces loisirs.

Anticipez et optimisez le paiement de vos impôts

Saviez-vous que la déclaration d'impôts peut vous permettre de faire de précieuses économies et ainsi, **gagner en pouvoir d'achat** ? Eh oui, les impôts n'ont pas que des mauvais côtés. Voici trois conseils pour **optimiser leur paiement** :

Calculez votre quotient familial (votre revenu net divisé par le nombre de parts fiscales) et **appliquez les réductions fiscales** (frais de garde des jeunes enfants, forfait ou crédit d'impôt pour les aidants familiaux…).

Si vous vous apercevez que vous avez fait une erreur, vous pouvez toujours rectifier votre déclaration sans amende ni majoration (si la date limite de dépôt n'est pas dépassée).

Si vous avez touché une augmentation, réajustez votre taux de prélèvement à la source afin d'éviter d'avoir à payer un complément trop élevé en fin d'année.

Faire face aux imprévus : perte d'emploi, divorce, dépenses de santé, etc.

Se retrouver du jour au lendemain dans une situation financière délicate, avec un imprévu financier dont on se serait bien passé, ça peut arriver à Monsieur et Madame Tout-le-Monde : des impôts plus élevés que prévu, la voiture qui a besoin de réparations, la toiture à rénover, un divorce, une régulation de factures d'énergie plus importante… Que faire dans ces cas-là ?

Lors de la réalisation de votre budget, vous avez prévu des économies pour faire face à ces situations. Vous avez mis de côté tous les mois une même somme d'argent afin de vous constituer **« un budget coups durs »**. Cette épargne peut se trouver sur un livret ou un second compte bancaire. Idéalement, ces économies doivent correspondre à trois à six mois de salaire environ pour pouvoir pallier les imprévus de la vie quotidienne.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez essayer de faire **le tri dans vos affaires**. On a souvent tendance à accumuler plein de choses que nous n'utilisons plus ou très peu et qui, au lieu d'attirer la poussière, pourraient être revendues. Et songez à la seconde main, sur les sites d'occasion (Vinted, Leboncoin…) ou dans les boutiques spécialisées !

Revoyez **vos dépenses liées aux extras.** Il ne s'agit pas de les annuler, mais de les décaler dans le temps pour vous aider à compenser vos imprévus financiers.

Vous l'aurez compris, par définition, on ne peut prévoir l'imprévu, mais savoir que l'on peut y être confronté est une bonne attitude à adopter. En construisant et en pilotant correctement votre budget et en gardant en tête que le seul maître-mot c'est **AN-TI-CI-PER**, pour pouvoir réagir au mieux. Et si malgré vos efforts, vous vous retrouvez dans une situation financière compliquée, il existe des solutions, on vous explique !

3

Réagir en cas de difficulté

Savoir que je suis en difficulté et réagir, pas de panique !

Vous rencontrez des difficultés à payer vos factures, vous êtes souvent à découvert, vous multipliez les emprunts à vos proches… ces signes ne trompent pas.

Malgré les précautions prises, la vie peut réserver des coups durs et il ne faut pas en avoir honte. **Plus vous réagirez tôt face à la situation, plus vous aurez de chances de trouver une solution**. Il est en effet, plus facile de négocier avec ses créanciers et de prendre des mesures avant l'apparition des premiers impayés. Cela vous permettra de **faire l'économie des frais bancaires** que ces incidents entraînent.

À faire sans tarder : contactez vos créanciers avant de vous retrouver en défaut de paiement et diminuez le montant de vos dépenses, pour **ne conserver que l'essentiel**. Qu'il s'agisse d'organismes de crédit ou de votre banque, vos interlocuteurs seront en mesure de **vous proposer des solutions appropriées** à votre situation : création d'un découvert ponctuel, augmentation du découvert actuel, report d'échéance, rachat de créances… Ces quelques solutions vous permettront de souffler un peu et de **repartir du bon pied**.

Des alliés pour vous aider

Prenez rendez-vous avec votre banque. Le rôle de votre conseiller est de vous accompagner dans la gestion de vos comptes, ce qui implique également d'être présent lors des situations financières délicates. Il peut par exemple vous proposer un découvert ponctuel.

Contactez les organismes de crédit et expliquez-leur votre situation en toute transparence. Ne suspendez pas vos paiements mais demandez plutôt une restructuration des créances ou un report d'échéance.

Adressez-vous aux associations d'accompagnement. Même si cette démarche peut sembler compliquée, confier ses soucis à une personne neutre, qui a un regard extérieur, peut s'avérer très utile.

CRÉSUS®

CRÉSUS est un réseau d'associations qui vient en aide et accompagne les personnes en situation de fragilité économique. Depuis 2013, Oney et CRÉSUS ont initié un partenariat pour mettre en œuvre des actions concrètes pour prévenir et accompagner les clients susceptibles d'être en situation fragile.

Nos missions ? Détecter, faciliter le lien et sensibiliser. Une application gratuite et sécurisée a par ailleurs été mise en place pour aider les utilisateurs à gérer leur budget. **Cette application propose :**

- L'agrégation des comptes pour aider à la constitution d'un budget solide.
- Le calcul du « Reste à vivre » et du « Budget disponible »
- Des notifications préventives des risques de rejet ou de découvert.
- La détection de droits aux aides et accompagnement à la constitution de dossier via un coffre-fort numérique avec certification des documents.
- La détection prédictive du surendettement et de la fragilité financière.
- L'aide à la gestion des imprévus budgétaires.
- Un service d'optimisation du budget.

Surendettement : pas de panique, on vous explique !

Si malgré tout, votre situation s'aggrave, vous pouvez recourir à la commission de surendettement.

Pour cela, vous devez retirer un dossier auprès de la Banque de France, des services sociaux, des associations de consommateurs ou caritatives, ou sur internet (**www.banque-france.fr**), le compléter et l'adresser à la commission de surendettement.

Soyez précis, car les dossiers incomplets ne sont pas traités. La commission de surendettement examine chaque situation, dans les semaines suivant la réception du dossier complet, dans un délai maximum de trois mois.

En attendant les conclusions de la commission

Prouvez votre bonne foi et facilitez le traitement de votre dossier.

Continuez à régler les dettes à caractère privilégié (loyer, dettes alimentaires etc.).

Payez toujours, dans la mesure de vos possibilités, une mensualité, même réduite, à chacun de vos créanciers.

Ne contractez pas de nouveau crédit et n'utilisez plus vos crédits renouvelables. Ces solutions aggraveraient votre endettement.

Vous en saurez plus sur le dépôt de dossier de surendettement, sur vos droits et vos obligations, en consultant les publications du site.

Conclusion

Vous l'avez compris, une bonne gestion de votre budget est indispensable pour avoir les idées claires sur vos dépenses et sur ce que vous pouvez vous offrir !

Pour une vraie tranquillité d'esprit concernant vos finances, gardez en tête ces cinq conseils :

- Tenez soigneusement votre budget.
- Maintenez votre solde créditeur.
- Gérez avec prudence vos moyens de paiement.
- Pensez à épargner dès que possible.
- Gardez le contact avec votre banque pour avoir les solutions les plus adaptées à vos besoins.
- Maîtrisez votre endettement.

oney

www.oney.fr